

Image not found or type unknown



Transmission bien immobilier

Par **Anna083**, le **24/01/2016** à **20:11**

Bonjour,

J'ai acheté il y a deux ans la maison de ma grande tante par le biais d'une donation.
Je viens d'avoir 60ans et je souhaiterai préparer la succession de cette maison a mes deux enfants.

Quelle est aujourd'hui la meilleure solution pour leur léguer ce bien avec le moins de frais de succession?

De plus, est-il possible de mettre ce bien en SCI et quels ont sont les avantages?

Merci d'avance pour vos conseils